

Le Valais et ses barrages : Tseuzier : les experts au pied du mur

Autor(en): **Burri, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 541

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voilà en commission et organisation de «l'excellente pratique américaine des «hearings». Sinon? Sinon, «nous vous tirerions les oreilles. Cordialement, évidemment.»

La lettre est signée par six personnes. Mais son auteur, Gil Stauffer, n'est curieusement pas du nombre.

Sur le devant de la scène, dans DP, pour ironiser sur les discussions du PS neuchâtelois. Dans l'arrière-salle pour prodiguer lumière et proposition. Sur le devant, à nouveau, mais à Cernier cette fois, et sur une liste socialiste, pour les élections communales. Sans parvenir finalement, ni devant ni derrière, à écrire un texte de loi sur l'énergie à propos duquel nous pourrions aussi, — sait-on jamais — être quelques-uns à avoir quelques angéliques remarques, de forme seulement, bien sûr, à faire valoir.

* * *

Les canards sauvages n'ont pas toujours le bon dieu qu'ils méritent.

Jean-Pierre Ghelfi

mesurer à l'aune du succès strictement commercial et se rapprocher de la «locomotive» du secteur. Fort bien, mais le mouvement de redressement amorcé par Coop ne doit pas l'inciter à forcer sa nature, son passé, sa philosophie, bref tout ce qui la rend unique en Suisse.

Il serait tout de même trop dérisoire de réussir son expansion à l'heure où la croissance de l'entreprise aussi (sous ses différentes formes: acquisitions, diversification, etc.), est remise en cause.

Signe inquiétant: pour l'heure Coop n'en a cure, et rachète sans broncher Radio-TV Steiner à ITT. Le directeur général Robert Kohler l'a bien dit: à Bâle, on ne redoute ni printemps, ni renouveau à la zurichoise. Voire.

LE VALAIS ET SES BARRAGES

Tseuzier: les experts au pied du mur

Vous allez probablement assister ces prochains temps à une toute belle bagarre d'experts à propos de ce barrage un peu effrité qu'on n'ose plus utiliser. Il paraît que plus de 500 millions sont en jeu.

Diable! 500 millions, ça donne à réfléchir. Les propriétaires du barrage réclament cette somme à l'Etat du Valais, accusé d'avoir fait percer une galerie d'exploration pour le tunnel du Rawyl, galerie jugée responsable des mésaventures du barrage.

Décidément, le Valais joue de malchance avec ses tunnels: comme si on n'avait pas déjà assez parlé de la Furka... On peut donc supposer qu'il va se défendre, l'Etat du Valais: on se bouge parfois pour des sommes moins considérables. Les partisans du tunnel du Rawyl n'attendent pas, eux, et brandissent déjà un ancien rapport faisant état de quelques pépins dès les premières années de l'utilisation du barrage.

J'avoue ne pas connaître grand-chose à la géologie du coin, mais le simple bon sens me dit qu'il ne doit pas être très difficile d'inventorier les diverses possibilités.

OU BIEN, OU BIEN...

Ou bien le barrage est en massépain, ou bien il est solidement construit et c'est son assise qui cède. Ecartons tout de suite la première possibilité tellement il est impensable que des entrepreneurs honnêtes et conscients de leurs responsabilités construisent à la va-vite un tel ouvrage. Retenons donc que c'est l'assise qui cède. Où

bien elle était de mauvaise qualité au départ, ou bien sa qualité s'est modifiée avec le temps. Dans la première hypothèse, l'expertise géologique qui a précédé la construction aurait dû aboutir à une estimation de cette mauvaise qualité. A moins que le géologue n'ait été un ignare.

Dans la deuxième hypothèse, les modifications apparues avec le temps peuvent être dues soit à un phénomène naturel, soit à une cause artificielle.

Un phénomène naturel serait, par exemple, la présence d'une cassure active. Les géologues auraient dû l'observer et pronostiquer son influence. La cause artificielle, c'est, évidemment, la galerie d'exploration du Rawyl; elle est accusée d'avoir modifié le régime des eaux souterraines et, par conséquent, toute la statique du versant. Là encore, les géologues auraient dû prévoir la chose.

LES ALÉAS DES PRÉVISIONS

De la confrontation des experts, la vérité sortira peut-être (toute nue du lac vide?). Mais on peut d'ores et déjà continuer, dans ce domaine, l'inventaire des hypothèses: ou bien la géologie n'est pas une science capable de tels pronostics, ou bien elle l'est. Dans le deuxième cas, tous les géologues qui ont tourné autour de ce problème sont des incompetents. Or il s'agit de quelques-uns de nos plus prestigieux professeurs...

A propos, c'est bien à la géologie et aux géologues qu'on demande des prévisions valables à des milliers de mètres de profondeur et pour des centaines de milliers d'années afin d'assurer l'isolement des déchets nucléaires. Et voilà que des sommités se trompent à 500 mètres de profondeur et en 25 ans! Moi, je me méfierais de ces lascars.

Marcel Burri